
COMPTE RENDU

Chabin, Marie-Anne. *Je pense donc j'archive; l'archive dans la société de l'information*. Paris, l'Harmattan, 1999, 207 p.

Chabin, Marie-Anne. *Le management de l'archive*. Paris, Hermès, 2000, 246 p.

LOUISE GAGNON-ARGUIN

Professeure agrégée

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

CAROL COUTURE

Professeur titulaire et Directeur

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

Présentation de l'auteur

Marie-Anne Chabin, est un nom de plus en plus connu dans le monde «littéraire» archivistique. Ses articles les plus récents portent sur le document numérique. De formation chartiste, elle a d'abord exercé son activité professionnelle au service des archives publiques (archives départementales et Archives nationales de France, Institut national d'audio-visuel) avant de se diriger vers une voie non-conventionnelle pour une spécialiste de cette formation, soit la consultation dans une firme privée. Elle oeuvre maintenant comme travailleur autonome après avoir créé sa propre entreprise. À travers toutes ses expériences, elle recueille réflexions, critiques et connaissances et développe de nouvelles expertises.

Et voilà que forte de toutes ces expériences, elle écrit deux ouvrages sur l'archivistique, les archivistes et les archives dont le premier peut se destiner au grand public tandis que le second se rapproche plus de l'ouvrage scientifique. Toutefois, l'un et l'autre s'inspirent de la même préoccupation à situer l'activité archivistique dans l'environnement des technologies de l'information et en approfondir les principes par des réflexions nouvelles sur leur actualité dans ce nouveau contexte.

Présentation générale des deux ouvrages

Dans le premier ouvrage, *Je pense donc j'archive*, l'auteure utilise la forme littéraire de l'essai pour aborder un thème habituellement traité dans des ouvrages à caractère professionnel. Elle y montre que ce qui «aujourd'hui ou demain, vient d'hier, c'est ce qui assied l'homme dans la mémoire de ses actes, c'est ce qui relie un fait ou une opinion aux faits et aux opinions antérieures à travers un langage humain» (p. 193-194). L'essence d'un essai repose sur des réflexions qu'un auteur veut livrer sur

un sujet sans vouloir faire oeuvre scientifique ni couvrir l'ensemble du sujet. Déjà l'historienne Arlette Fargue avait choisi d'écrire un essai sur les archives judiciaires dans son ouvrage *Le goût de l'archive!*. Cette fois, c'est une archiviste de métier qui choisit cette forme littéraire pour inscrire ses réflexions.

Quant au *Management de l'archive*, il se présente sous la forme d'un ouvrage scientifique. Si les mêmes thèmes se retrouvent dans l'un et l'autre texte, la façon de les aborder diffère. D'entrée de jeu, résumons en une phrase cet ouvrage de Marie-Anne Chabin en assumant tous les risques que comporte un tel exercice. Pour gérer l'archive avec efficacité et efficience, depuis sa création et tout au long de ses utilisations (première partie de l'ouvrage), l'archiviste doit pratiquer une archivistique contemporaine articulée et structurée (deuxième partie de l'ouvrage), situer définitivement son travail dans un environnement numérique (troisième partie de l'ouvrage) et profiter de l'occasion qu'offre ce début de millénaire caractérisé par l'essor irréversible des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accepter d'adapter les fondements de ses savoirs et reconfigurer ses interventions (quatrième partie de l'ouvrage).

Contenu des ouvrages

Je pense donc j'archive se divise en six chapitres. Chacun de ces chapitres constitue des réflexions à la fois sur les archives, les archivistes et l'archivistique et sur le sens de l'un et de l'autre dans la société contemporaine mais aussi dans leur relation avec le temps passé, présent et futur. L'ensemble compose une mosaïque de quelques six volets sous lesquels est abordé chacun des thèmes.

Le chapitre premier, intitulé «Le syndrome d'Epaminondas», nous donne un aperçu de la variété des documents que l'on nomme «archive» (p. 36). Il s'agit d'une introduction qui décrit bien la mouvance des archives et le sens que leur donne le temps et les différents acteurs. À partir de ces deux variables et à l'aide d'exemples, l'auteure réfléchit sur les archives elles-mêmes, leur forme et leur contenu et sur la diversité des créateurs. Ce chapitre se termine par des considérations sur l'inconfort qu'éprouve parfois l'archiviste face à l'organisation et à la représentation des archives.

Le chapitre 2 examine «l'archive» sous différents angles. Il la présente comme mémoire et preuve de l'action, créée dans un contexte qui lui donne son sens. L'auteure rappelle les modes de production des différentes catégories d'archives dans le temps et s'intéresse à la démocratisation de l'accès. Dans ce chapitre, elle fait largement appel à diverses sources tels la presse, la littérature, les textes législatifs et l'Internet pour illustrer, entre autres, ses propos sur les utilisations du mot «archive» et la représentation du travail de l'archiviste.

«Ordre ou désordre», c'est le titre du chapitre 3 dans lequel l'auteure rappelle les différents malheurs qui peuvent atteindre les archives. Soulignons-en quelques-uns à titre d'exemple. Il s'agit de l'oubli qui est une conséquence de la rupture du lien entre

1. Arlette Fargue, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil 1992.

le document et son utilisateur. La reproduction, cause de la multiplicité de copies, constitue un malheur engendré par le photocopieur, accusé d'être «l'engin du diable». Les archives comptent aussi des faux dans ses rangs. Il y a les faux forgés, les faux découlant d'une imitation ou encore d'une falsification. Mais les malheurs des archives proviennent aussi des catastrophes et de la négligence. Elles sont aussi victimes des technologies qui affectent leur matérialité et des créateurs eux-mêmes qui manquent parfois de rigueur dans la présentation de l'information.

Le chapitre 4 présente le travail de l'archiviste. L'auteure s'adresse aux non-archivistes pour leur faire connaître les compétences de ces spécialistes et aux archivistes pour favoriser une réflexion critique sur eux-mêmes. Un archiviste, c'est celui qui sait «le temps qui passe» et son effet sur les archives; c'est celui qui «sait lire» le document numérique ou le document ancien; c'est celui qui «sait retrouver» par l'organisation systématique de l'information. C'est aussi celui qui est au service du public, qui assure la conservation des archives en tant que dépositaire mais non en tant que propriétaire. C'est celui qui sait équilibrer son travail et les ressources dont il dispose en tenant compte des exigences de son travail professionnel, des priorités de l'entreprise et des fonds disponibles.

Le chapitre 5 revient aux archives pour en dresser un portrait plus technique. Pour faire suite aux énoncés des chapitres précédents, l'auteure identifie les caractéristiques propres aux archives et ce qui en fait un genre particulier d'information. Ce modèle comporte «trois prismes» constitué d'universaux, de dimensions et de lois. Les six universaux sont le support, l'auteur, le message, le destinataire, le mobile et le non-dit. Les cinq dimensions sont la matérialité, le contenu, le contexte, la dimension critique et la dimension relative. Quant aux cinq lois archivistiques, elles se composent de la constitution par strate, de l'influence de l'environnement technique, du rôle de la masse et du temps dans la sélection, du temps et de la valeur secondaire, de l'objectivité et de la subjectivité de l'archive.

Le chapitre 6 situe l'archive dans la société de l'information. L'auteure propose, entre autres, d'«endormir Epaminondas et réveiller Janus», de franchir les étapes entre l'information et l'archive et de se servir des archives comme «outil de savoir, outil du pouvoir». Le tout se termine par un rêve...

Le *Management de l'archive* comprend quatre parties qui se subdivisent en 18 chapitres, le dernier constituant la conclusion de l'ouvrage. L'auteur nous y fait découvrir une façon d'aborder l'archivistique qui ne manque pas d'intérêt et de promesses. Dans son chapitre introductif, elle présente la problématique dans laquelle s'inscrit la gestion de l'archive qu'elle situe immédiatement dans un contexte contemporain caractérisé par l'augmentation de l'information d'une part et le développement des nouveaux outils que proposent les technologies de l'information d'autre part.

La première partie, «Du créateur à l'utilisateur», comporte trois chapitres. Marie-Anne Chabin y réussit bien à convaincre le lecteur du caractère essentiel d'une intervention archivistique qui se préoccupe de l'archive dès le moment où elle est créée et pour tout le reste du cycle de sa vie. Dans le chapitre 2, intitulé «L'archive et son créateur», elle montre le lien qui unit l'archive à son créateur et fait ressortir l'importance qu'il y a pour l'archiviste d'être présent dès cet «âge tendre» de l'archive.

On trouve aussi dans ce chapitre une nouvelle façon de catégoriser les archives que l'auteure présente en cinq cercles qui ne sont pas nécessairement exclusifs: les archives officielles, transitoires, personnelles, éphémères et provoquées. Sans que nous ne comprenions précisément les avantages qu'offre cette nouvelle catégorisation des archives, on a là un exemple de ces nouvelles façons de voir que propose Marie-Anne Chabin. Nous les avons trouvées rafraîchissantes et souvent évocatrices de la nouvelle configuration de nos administrations. Nous attendrons cependant de voir comment elles grandiront et dureront avant, par exemple, de les utiliser dans nos enseignements. Le troisième chapitre s'intitule «Ajouts et limites de la production d'archives». L'auteure y présente les avantages qu'offre l'essor technologique en matière de production d'archives. On pense alors aux quantités phénoménales d'informations qu'il est maintenant possible de générer avec souplesse et selon des procédures efficaces en utilisant des modes de présentation renouvelés. Par ailleurs, on ne manque pas de nous faire voir aussi le revers de la médaille en attirant l'attention du lecteur sur les «failles» inhérentes à ces façons de faire: possibilité d'éliminer de l'information sans le vouloir; négligences diverses qui, si elles interviennent au moment où est créée l'archive, la priveront de l'une ou l'autre de ses caractéristiques et difficulté de s'assurer que l'archive soit évaluée au bon moment. En ce dernier cas, l'auteure parle du «syndrome d'Epaminondas». Nous laissons au lecteur le plaisir de découvrir (p. 43) le sens de cette autre application rafraîchissante. Comme il se doit, l'auteur conclut cette partie par un chapitre sur «Les utilisateurs». On se situe définitivement ici dans un courant actuel de la pensée archivistique qui place l'utilisateur, quel qu'il soit au centre de l'intervention archivistique. Enfin, la «cartographie» de l'utilisateur proposée dans l'ouvrage (p. 54) montre bien que l'auteur veut couvrir autant la valeur primaire que la valeur secondaire de l'archive. Ainsi voit-on l'archive comme un continuum allant de l'outil de décision à la composante de la mémoire collective de la société.

La deuxième partie, qui s'intitule «Grammaire de l'archive», traite des principaux éléments qui encadrent actuellement la pratique archivistique. Le cinquième chapitre, intitulé «Lois archivistiques», aborde les éléments qui constituent les fondements de l'archivistique. L'auteur y traite, comme il se doit, de toute la question du respect du fonds (principe de provenance) qu'elle met au centre des lois qui régissent l'archivistique contemporaine. Comme d'autres, elle ne manque pas de rappeler avec justesse que le développement des technologies, loin de reléguer ce principe aux oubliettes, le fait redécouvrir et le renforce (p. 68). Le chapitre six, sous le titre «Morphologie universelle» est entièrement consacré à ce qui compose l'archive et nous permet de mieux l'appréhender. Marie-Anne Chabin continue de surprendre au plan conceptuel et terminologique en présentant ses six universaux de l'archive que sont le mobile, l'auteur, le support, le message, le non-dit et le destinataire qu'elle structure en un «triangle archival» (p. 81-82). Au chapitre sept «Partie du discours et articulation des documents», on nous convie à faire une autopsie de l'archive pour mieux la connaître et mieux l'organiser. On y découvre les parties constituantes du document et on aborde la question incontournable des métadonnées qui sont décrites dans un langage clair et précis (p. 96-98). L'auteur consacre le huitième chapitre, qui ferme cette deuxième partie, à «La syntaxe du fonds». On l'aura compris, il s'agit d'une nouvelle façon de désigner la réalité de l'application du respect du fonds dans lequel se situe nécessaire-

ment l'archive. Voilà un chapitre intéressant qui conforte l'archiviste traditionnel qui y trouve sans trop de difficulté les repaires auxquels il est habitué de se référer. On eut peut-être souhaité toutefois que la préoccupation de respecter «les liens du sang» (p. 99) qui unissent entre elles les archives d'un même fonds porte autant sur l'amont que sur l'aval de leur cycle de vie.

La troisième partie s'intéresse à «L'environnement numérique». L'auteure y fait la démonstration que, dans ce monde du numérique, l'archiviste a de plus en plus sa place et qu'on s'attend à ce qu'il continue d'appliquer les principes et fondements de sa discipline en adaptant toutefois ses pratiques à ce nouvel environnement. Marie-Anne Chabin réussit à démystifier de façon réaliste ce domaine du numérique. Elle explore dans le neuvième chapitre les possibilités que présente le numérique en matière de création, de stockage, de description et de diffusion de l'archive. Elle n'hésite pas encore une fois à faire appel à une nouvelle terminologie pour distinguer la numérité - l'état des documents qui sont conçus dans un cadre numérique - de la numérisation - l'action qui produit un document numérique à partir d'un document ayant eu une vie prénumérique. Sous le titre «De nouveaux documents à archiver», le chapitre dix identifie les nouvelles archives que produisent les technologies de l'information. On aborde le traitement et l'organisation de ces nouvelles archives que sont les bases données, les documents multimédias ou ceux qui découlent des sites WEB et ces autres qui naissent dans le cadre des listes de discussions et que l'auteure regroupe dans un dossier «formatique». Bref, on pose la question de la place qu'occupe l'archiviste dans la gestion de ces nouvelles archives. Le chapitre onze, intitulé «Permanences», fournit des éléments de réponse à cette question. On revient alors sur les éléments que l'auteure considère comme les assises permanentes de l'archivistique contemporaine: la relation outil/document, créateur/utilisateur et l'essentielle appartenance de l'archive à un ensemble, le fonds d'archives. L'auteure insiste pour préciser qu'en environnement numérique, l'archiviste doit être présent au moment de la création de l'archive au risque d'être exclu du processus entier de gestion de ces nouvelles archives. Cette troisième partie se termine par un douzième chapitre où sont présentées les «Contraintes» qu'il faut reconnaître au numérique et qui ont surtout à voir avec la valeur juridique des archives qui prend appui sur leur fiabilité et leur authenticité. L'auteur soutient, avec raison, que sans normalisation les contraintes inhérentes aux TIC peuvent rapidement devenir un problème insoluble pour la gestion des archives qu'elles produisent.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage fait la promotion de la nécessité d'envisager le *reengineering* de l'archivage. Dans cette partie, l'auteure applique à l'archivistique un discours bien connu dans le domaine des sciences de la gestion où la reconfiguration est le mot d'ordre. En fait, si l'archiviste veut survivre, il doit adapter les fondements de son intervention à un environnement technologique et culturel mouvant (p. 165). Le chapitre treize présente la reconfiguration comme étant une méthode globale qui, si elle est bien appliquée à la gestion de l'archive, permettra à cette activité de s'intégrer définitivement au fonctionnement administratif d'une institution ou d'une entreprise. Elle ne sera plus l'activité de bout de piste qu'elle a trop longtemps été. Pour atteindre cet objectif, il faut, comme le propose le chapitre quatorze, mettre en place une «Stratégie d'intervention» qui réponde en temps opportun

aux questions suivantes: archiver pour qui? archiver pour quoi? archiver quand? archiver avec qui? Le chapitre quinze fournit justement «Les outils de l'archivage» qui participeront à répondre adéquatement à ces questions. Ces outils sont le tableau de bord qui donne une connaissance suffisante de l'institution où on intervient, la charte d'archivage qui définit les principes politiques généraux qui sous-tendent l'intervention et le logiciel «prêt-à-porter» ou «sur mesure» qui sera utilisé pour traiter les archives produites par l'institution concernée. De plus, comme le fait bien voir le chapitre seize, les archives doivent être soumises à une «Analyse de la valeur archivistique» - on parlerait au Québec de l'évaluation des archives. Et, vu leur volume et leur caractère éphémère, cette analyse est d'autant plus essentielle dans le cas des archives produites par les technologies de l'information. Enfin, s'il veut être efficace, l'archiviste doit appliquer des procédures précises d'archivage que l'auteur décrit au chapitre 17 et qui se résume en trois étapes: la sélection, le traitement et l'exploitation.

Critique des ouvrages

Les deux ouvrages présentés recourent à peu près les mêmes thèmes et abordent les mêmes sujets. Toutefois, les genres littéraires utilisés dans l'un et l'autre en font des ouvrages très différents. Ils ne se destinent pas aux mêmes publics et ne visent pas les mêmes objectifs. Ils sont de lecture agréable par la qualité du style et la nouveauté du discours. Leur organisation générale et la pertinence des propositions qu'ils contiennent en font des ouvrages professionnels très «rafraîchissants».

L'utilisation du terme «archive» qu'elle explique rapidement dans l'essai mais plus à fond dans le chapitre 2 du *Management de l'archive* laisse perplexe. Pour expliquer ce choix, elle s'appuie sur l'explication fournie par Arlette Fargue dans son ouvrage *Le goût de l'archive*:

... la place qu'a prise la mémoire collective et individuelle dans la société et la culture contemporaines suggère de considérer les sources d'archives comme une entité abstraite, indivisible et sacralisée (p. 24).

Malgré tout, y a-t-il vraiment avantage à utiliser ce terme au singulier plutôt qu'au pluriel? Elle explique, sans nécessairement nous convaincre, ce qui n'est d'ailleurs pas son but, le choix qu'elle fait d'utiliser le mot archive au singulier. Le temps permettra peut-être de voir plus clair à ce sujet. D'ailleurs, le chapitre 16 du second ouvrage ramène l'évaluation à sa plus simple expression si on examine la grille de questions présentée (p. 197-198). De plus, les fonctions archivistiques que sont la création, l'accroissement, la classification, la description, la diffusion et la préservation sont toutes décrites peut-être un peu rapidement au chapitre 17.

Les réflexions les plus nouvelles sur l'archivistique portent entre autres sur l'identification des six universaux des archives (p. 71), des lois archivistiques (qui n'ont rien à voir avec l'ordre législatif), des types d'utilisateurs (p. 57), de la grammaire de l'archive (p. 57), de l'organicité (p. 60) et des dimensions de l'archive (p. 102). Aussi, elle s'efforce de créer un vocabulaire pour traduire les différents aspects de l'archivistique comme par exemple, l'archivation, la numérité, le dossier formatique. De plus, les deux ouvrages sont bien ancrés dans la réalité électronique et les documents numériques sont parties intégrantes des réflexions livrées dans les

ouvrages. Elles sont le fruit de l'expérience professionnelle et de la compétence de l'auteure en cette matière.

La lecture de l'ouvrage *Je pense donc j'archive* de Marie-Anne Chabin ne décevra pas celui qui l'aborde comme un essai. Il ne retiendra pas le nombre limité de références à des ouvrages écrits dans le domaine (au total cinq références). Il ne tiendra pas rigueur à l'auteure de ne pas avoir justifié le choix de son vocabulaire dont l'utilisation du mot archive au singulier, donc comme un genre, quand le milieu professionnel l'utilise toujours au pluriel. Y a-t-il dans ce choix la création d'un nouveau sens?² Par contre, il sera ravi de la qualité et du dynamisme du style, de l'originalité de la pensée archivistique et de la richesse de la réflexion. Les spécialistes y trouveront leur compte par la fraîcheur avec laquelle l'archivistique est traitée. Les non-spécialistes sortiront de cette lecture avec l'impression d'avoir compris un peu mieux les archives, l'archivistique et les archivistes.

Par ailleurs, le lecteur de l'ouvrage *Le management de l'archive* y trouvera une nouvelle façon de dire, d'expliquer et de montrer la place que peut occuper l'archivistique contemporaine pour peu que l'archiviste prenne pleinement conscience que ses interventions se situent dans un contexte fortement caractérisé par les technologies de l'information et de la communication. S'appuyant sur une terminologie renouvelée et des concepts recentrés, l'auteure invite les professionnels de l'archivistique à adapter les fondements de leur savoir et à reconfigurer leurs interventions en tenant compte du nouveau contexte que les TIC ont largement participé à mettre en place. Que l'on soit d'accord ou pas avec toutes les propositions de l'auteure, il est indéniable que la communauté archivistique a avantage à lire cet ouvrage bien structuré, fort bien écrit et, somme toute, rafraîchissant.

Quel écho recevront ces ouvrages dans le contexte européen et particulièrement chez les archivistes français? Le succès de ces livres en dépend largement. En prenant parti pour une intervention en amont des archives comme le nécessitent les archives numériques, l'auteure se distingue de l'approche traditionnelle de son milieu d'exercice. Quant à leur utilisation dans le contexte québécois, comme nous l'avons démontré tout au cours de cette critique, leur lecture viendra compléter les travaux déjà produits en y apportant un discours différent et un point de vue complémentaire sur les réalités archivistiques.

2. L'auteure nous donne toutefois quelques indices dans le chapitre 2 de son ouvrage. «Une pièce perd son sens ou du moins son essence si elle est isolée des autres pièces produites avant, après et autour d'elle, d'où l'emploi systématique et classique du pluriel "archives"» (p. 44).